



Photo: Didier Gentilhomme

LE FOWER ENHANCEMENT PROGRAM (FEP)

VOTRE INVESTISSEMENT – ACCROÎTRE L'IMPACT SUR PLACE ET RÉDUIRE LES RISQUES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT SUR PLACE

Description succincte

Le Flower Enhancement Programm FEP soutient les fermes floricoles pour qu'elles se conforment aux standards Fairtrade et accroissent leur impact. Cette mission ne peut s'accomplir qu'en soutenant les producteurs dans l'utilisation de la prime, dans les questions liées à l'égalité des sexes et aux conditions de travail.

Objectifs

1. *Prime* : réduction de la mauvaise utilisation des fonds liés la prime et optimisation de leur utilisation
2. *Environnement* : actualisation de la conformité de la liste des pesticides (HML) et amélioration en vue de la réduction de l'utilisation des pesticides
3. *Égalité des sexes* : renforcement de la possibilité de porter plainte, réduction des cas de harcèlement sexuel et augmentation du nombre de femmes aux postes de direction
4. *Conditions de travail* : toutes les travailleuses des fermes floricoles et tous les travailleurs comprennent leurs droits fondamentaux. Leurs salaires évoluent jusqu'au revenu de subsistance.
5. *Standards* : renforcement du respect des standards Fairtrade et de l'expertise en matière de gestion de la part du management.

Votre contribution en tant que partenaire

Soutenez financièrement le projet au profit des travailleuses et des travailleurs d'Afrique de l'Est en montrant votre engagement en faveur de la durabilité et en sécurisant votre chaîne d'approvisionnement.

Investissements

Budget pour 2020: 444'900 €

Part de Fairtrade: 240'000 €

Contributions possibles des partenaires externes: au moins 20'000 € par année pour une période de trois ans

Focus sur les pays

Afrique de l'Est

Produit

Flours

Durée

2016 – 2022

Mise en place du projet

Fairtrade Africa

Budget de l'année 2020

444'900 €

1. SITUATION INITIALE

L'Afrique de l'Est, qui comprend le Kenya, l'Éthiopie, l'Ouganda et la Tanzanie, représente 98 % des fleurs coupées Fairtrade. Ces dernières sont cultivées dans des plantations où le nombre d'employé(e)s varie de plusieurs centaines à plusieurs milliers.

Dans le secteur floricole d'Afrique orientale, des défis sociaux, environnementaux et économiques subsistent. Ceux-ci sont : les conditions de travail et de vie, le harcèlement sexuel, l'impact des résidus de pesticides sur l'environnement et sur la santé des employé(e)s, l'utilisation abusive de la prime et les bas salaires.

Grâce aux standards et aux certifications, Fairtrade a considérablement amélioré les conditions de travail et de vie des employés du secteur floricole. Cependant, lorsqu'il s'agit de questions plus complexes touchant à des problèmes de fond comme l'utilisation de la prime, l'amélioration des salaires, la violence contre les femmes, le harcèlement sexuel ou l'impact sur l'environnement, l'influence de

l'organisation demeure limitée. Afin de soutenir davantage le respect des standards et afin d'accroître son impact sur le terrain, Fairtrade a considérablement amélioré le soutien de ses employés en Afrique de l'Est. Fairtrade Africa propose des projets aux fermes floricoles qui ont été lancés dans le cadre du FEP en 2016. Il est prévu de poursuivre ces projets en raison des succès obtenus jusqu'à présent.

2. DESCRIPTION

Des entretiens avec plusieurs équipes de gestion ont été menés à la suite d'une étude de cadrage (mandatée par Fairtrade International). Les domaines suivants ont été définis comme urgents :

UTILISATION DE LA PRIME

Les questions suivantes sont abordées : les conflits d'intérêt dans la planification et l'utilisation de la prime Fairtrade parmi les représentants de la direction ou du Comité de la prime (FPC) ; l'amélioration de la coopération entre les détaillants, le Comité de la prime (FPC) et les employé(e)s dans la mise en œuvre de projets communs ; la gestion de la baisse continue du montant de la prime grâce à la coordination de plusieurs FPC en vue d'optimiser les ressources pour des projets de grande envergure ; l'utilisation de la prime Fairtrade et enfin la transparence des projets en ayant recours à la plateforme en ligne de l'utilisation de la prime.

Objectif : réduire les cas d'utilisation abusive de la prime à 2 % d'ici 2020 et à zéro cas d'ici 2021, optimiser l'utilisation de la prime Fairtrade et accroître la transparence des projets liés à la prime.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Amélioration de la connaissance et du respect de la liste des pesticides interdits de Fairtrade(HML) ; réduction de l'utilisation des pesticides en général ; optimisation et réduction de la consommation d'eau.

Objectif : 90 % de conformité avec la liste d'interdiction des pesticides Fairtrade d'ici 2020 et 100 % de conformité sur le long terme. Réduction de 30 % des pesticides utilisés d'ici 2022¹.

ÉGALITÉ DES SEXES

Les thèmes suivants sont traités : la violence contre les femmes, le harcèlement sexuel et la sous-représentation des femmes dans les postes de direction ; de nombreux projets menés en parallèle avec diverses organisations locales ou gouvernementales sont consolidés (par exemple EPHEA, Workers Rights Watch, HIVOS et Kenyan Flowers Council).

Objectif : augmentation de 30 % du nombre de plaintes pour violence contre les femmes et harcèlement sexuel d'ici 2020 afin d'accroître la sensibilisation ; réduction de 30 % la violence fondée sur le sexe d'ici 2022 (contre 50 % en 2017) ; augmentation de 15 % du nombre de femmes occupant des postes de décision d'ici 2022.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Des questions telles que le manque de connaissance et de sensibilisation des employés face à leurs droits fondamentaux et à leur capacité d'exercer ces droits au travail sont abordés. L'affaiblissement de la position et du champ d'action des syndicats sont également traités.

Objectif : tous les employé(e)s comprennent leurs droits fondamentaux ; les salaires s'améliorent pour atteindre le salaire de subsistance.

APPLICATION DES STANDARDS FAIRTRADE

Traitement des problèmes de non-respect des standards Fairtrade.

Objectif: respect accru des standards Fairtrade et amélioration de la capacité de gestion.

3. CES RÉSULTATS ONT ÉTÉ ATTEINTS À LA FIN DE L'ANNÉE 2019

Depuis le début du projet, les projets et les interventions réalisés dans le cadre du FEP ont considérablement augmenté l'impact de Fairtrade sur les employé(e)s et réduit les risques dans la chaîne d'approvisionnement. Fairtrade Africa rend visite au moins trois fois par an à 59 fermes de fleurs certifiées Fairtrade. Des formations dans les domaines à risque sont dispensées régulièrement et de manière professionnelle. En outre, des projets ont été lancés dans les domaines suivants :

UTILISATION DE LA PRIME

Prestations fournies : Meilleure compréhension de la manière dont les fonds liés à la prime sont gérés en fonction des besoins des employé(e)s. Ceci permet de mieux sélectionner et de planifier les projets liés à la prime dans 42 fermes florales comptant 390 membres du Comité de la prime.

.....
1) Une réduction mesurable des pesticides n'est possible qu'avec un financement supplémentaire et la mise en œuvre d'un projet spécifique axé sur la réduction des pesticides.



Formation avec les membres du Comité de la prime à la ferme floricole du Mont Meru en Tanzanie. © Didier Gentilhomme

- Formation des employé(e)s, des FPC et de la direction à l'application des projets liés à la prime : 390 membres du Comité de la prime (168 hommes et 222 femmes).
- Création du travail de plaidoyer de Fairtrade Africa. Ainsi, les comités de la prime ont été reconnus par le gouvernement éthiopien et peuvent désormais être enregistrés dans le pays. Deux organisations de producteurs ont déjà enregistré leurs FPC et les quatre autres sont en train de le faire.
- Introduction de la plate-forme Internet liée à l'utilisation de la prime. Plus de 30 fermes floricoles ont déjà téléchargé des informations sur leurs projets liés à la prime par le biais de cette plate-forme.
- Conception de récits liés à l'impact de la prime Fairtrade : 10 ambassadeurs de la prime Fairtrade sont nommés pour raconter leur histoire et faire connaître la façon dont Fairtrade a changé leur vie.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Prestation fournie : sensibilisation accrue et plans de réduction clairs pour se conformer à la liste d'interdiction des pesticides (HML) au lieu d'une utilisation excessive de produits agrochimiques. 74 experts techniques en pesticides de 48 exploitations floricoles ont été contactés.

- Formation du personnel technique des fermes et de Fairtrade Africa. Une formation de cinq jours sur les pesticides et sur les possibles alternatives a été organisée à l'attention de 74 personnes.



Pulvérisateurs sur la ferme floricole Harvest Limited Athi River au Kenya. Toutes les exploitations agricoles certifiées Fairtrade doivent mettre en place des plans de réduction des produits agrochimiques. © Nathalie Bertrams

PROTECTION DES TRAVAILLEUSES



Linet Nyikui, employée de la ferme floricole d'Oserian, lors d'une formation au Kenya. © Ola Höiden

Prestation fournie : amélioration des procédures de signalement et de traitement des plaintes dans 9 organisations de producteurs après que 60 membres du comité de l'égalité des sexes ont été formés à la violence contre les femmes et au harcèlement sexuel.

- Promotion d'activités ayant fait leurs preuves : non-discrimination, parité hommes-femmes
- Formation continue du comité de l'égalité des sexes sur des sujets tels que la violence contre les femmes et le harcèlement sexuel, les procédures de plainte et la réduction du nombre de cas
- Projet de partenariat entre Fairtrade Africa, Kenya Flower Council (KFC) et Workers Rights Watch - 10 fermes pilotes composées de 60 représentants du comité de l'égalité des sexes.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Prestation fournie : les activités de sensibilisation des responsables de dix organisations de producteurs ont permis d'améliorer les relations de travail et de rendre les conditions de travail plus humaines. Cela a également contribué à une évolution réjouissante des salaires de subsistance.

Prestation fournie :

- Promotion de meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité.
- Formation des représentants des travailleurs (syndicat, directeurs d'usine - 170 représentants des travailleurs de 40 organisations de producteurs).
- Amélioration des salaires : jusqu'à présent, elle a été obtenue principalement par l'introduction d'un salaire minimum (augmentation des salaires jusqu'à 120 % en Ouganda, 70 % en Ethiopie et 30 % en Tanzanie).



Formation des représentants syndicaux, des cadres et des membres du Comité de la prime sur le droit du travail modifié / Ethiopie Juillet 2019.

Prestation fournie : le non-respect des standards et les suspensions des fermes floricoles ont diminué de manière significative, de 27 % et 40 % respectivement. Les premiers résultats montrent que le soutien de Fairtrade Africa de la part des producteurs a augmenté. Ils se montrent davantage satisfaits.

Prestation fournie :

- Formation de 11'301 employés et cadres pour améliorer le respect des standards.
- 95 % des fermes floricoles ont été soutenues pour mieux se conformer aux standards Fairtrade. Une attention particulière a été accordée aux nouvelles fermes floricoles.

4. PARTENAIRE

Le « Flower Enhancement Program » est géré et mis en œuvre par une équipe responsable des fleurs chez Fairtrade Africa. Les organisations nationales Fairtrade telles que Max Havelaar (Suisse) soutiennent financièrement le projet et tissent des liens avec des partenaires sur les marchés qui sont intéressés à rejoindre le programme.

5. INVESTISSEMENTS

	Budget 2020 (en €)
Équipe responsable des fleurs chez Fairtrade Africa (Salaire)	128'000
Coûts de fonctionnement	4'300
Prime : formation à la gestion financière et à la prime - gestion des risques liés aux projets et soutien à la plateforme internet liée à la prime	45'000
Environnement : formation sur les standards environnementaux	50'000
Égalité des sexes : poursuite des projets sur l'égalité des sexes en Éthiopie et élargissement du projet à d'autres exploitations agricoles au Kenya	70'000
Conditions de travail / salaire de subsistance : formation et perfectionnement en matière de droits du travail, les employés sont tous conscients de l'existence du salaire minimum et du salaire de subsistance. Soutien aux pilotes de salaires de subsistance (Poinsettia)	62'600
Standard Fairtrade : formation continue sur le Hired Labour Standard (HLS)	50'000
Autres : lobbying, foires commerciales (IFTEX) et conception de récit liés à l'impact	35'000
Total	444'900

Le financement Fairtrade pour le FEP s'élève à 240'000 €. Deux partenaires financiers externes soutiennent le programme : le fonds souverain finlandais et une société internationale de vente au détail. **Fairtrade recherche d'autres donateurs pour financer le projet et toutes les activités prévues.**

UNE BONNE OCCASION D'OFFRIR UNE CONTRIBUTION EN TANT QUE PARTENAIRE !

- Durée minimum : trois ans.
- Contribution minimum annuelle : 20'000 €.
- Responsabilité conjointe de l'ensemble du projet avec d'autres partenaires financiers.
- Rapport annuel sur les résultats et les succès atteints.
- Possibilité de communiquer l'engagement sur des canaux hors emballage.
- Avec une contribution financière d'au moins 3 x 50'000 € : possibilité de choisir un domaine d'intérêt qui correspond le mieux à vos objectifs. Par exemple, vous pouvez investir dans un projet de réduction des pesticides.

6. PERSONNE DE CONTACT POUR RECEVOIR DES INFOS SUPPLÉMENTAIRES

Melanie Dürr, Responsable des fleurs chez Fairtrade Max Havelaar :
 m.duerr@maxhavelaar.ch, +41 44 278 99 01